



Les bacs

La communauté d'agglomération de Saint-Omer a mis gratuitement à votre disposition des bacs pour la collecte des ordures ménagères, ainsi que pour la collecte des emballages ménagers et des journaux magazines. En échange, il est de votre ressort de les maintenir en bon état.

Dans le cas d'un déménagement, ces deux bacs devront rester sur le lieu même de l'habitation,


En cas de casse, de vol ou de toute autre détérioration, nous vous remercions de prendre contact avec les services de la CASO en appelant gratuitement le numéro vert :

 N° Vert 0 800 676 053

Avant de vous débarrasser de vos déchets encombrants, pensez à leur donner une seconde vie :

- en les réparant quand ils sont abîmés,
- en les vendant dans une brocante quand ils sont encore en bon état,
- ou en les donnant à des associations caritatives et à but non lucratif comme Emmaüs, le Secours Populaire ou le Relais
- ayez aussi le réflexe déchèterie.



Pour réduire vos déchets alimentaires, utilisez un composteur, la CASO en dispose, appelez le  N° Vert 0 800 676 053



DECHETS et ENCOMBRANTS

Commune d'Eperlecques

www.mairie-eperlecques.fr

Tél : 03.21.93.11.93



Formulaire déposé le/...../2017

Demande de ramassage des encombrants Ramassage du lundi 20/03/2017

A remettre en mairie impérativement le vendredi 10/03/2017.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Electroménager | <input type="checkbox"/> Appareil TV – HIFI |
| <input type="checkbox"/> Appareil de chauffage | <input type="checkbox"/> Ordinateur |
| <input type="checkbox"/> Meubles | <input type="checkbox"/> Bois |
| <input type="checkbox"/> Sommier – Matelas | <input type="checkbox"/> Métaux |
| <input type="checkbox"/> Sanitaire | |
| <input type="checkbox"/> Autres : précisez _____ | |

Ne sont pas acceptés : gravats, déchets provenant d'une activité professionnelle, déchets industriels spéciaux (amiante, solvants, peinture), déchets de démolition et de construction, ordures ménagères, déchets verts, emballages ménagers, pneumatiques, piles, batteries, huiles usagées, verre...

Rappel des services aux habitants



COMPOST disponible pour les Eperlecquois aux services techniques pour les travaux de jardinage, prévenez la mairie avant le retrait.

Collecte des déchets verts en apport volontaire assurée par la CASO duau :
Le mercredi de 13h à 19h à Bleue-Maison le vendredi de 14h à 19h Place de la mairie à Bayenghem-les-Eperlecques, le samedi de 8h à 13h au terrain de football à Eperlecques.
Renseignements au tel : 0800 676 053



Les déchetteries : les horaires

Réseau du Syndicat Mixte Lys Audomarois à Aire sur la Lys, Arques, Dennebroeucq, Longuenesse, Lumbres et Tatinghem

De mi-avril à mi-octobre

Lundi : Fermé au matin – De 13h30 à 18h45
Du mardi au samedi : de 9h à 11h45 et de 13h30 à 18h45

De mi-octobre à mi-avril

les lundis : de 14h à 17h30
du mardi au samedi : de 9h à 11h45 et de 14h à 17h30

Les déchetteries sont fermées les dimanches, le lundi matin et les jours fériés

Le prochain ramassage des encombrants aura lieu :
le **20/03/2017**. Le formulaire de demande de retrait de vos encombrants ci-contre et disponible en mairie ou téléchargeable sur le site internet. Il devra être impérativement retourné en mairie à la date indiquée ci-contre.



Commune d'Eperlecques

www.mairie-eperlecques.fr

Tél : 03.21.93.11.93

